

Refuges LPO Info

Le bulletin trimestriel des
passionnés du jardin nature

Étude
au jardin

Quand nos amis les chats sont au jardin...



Édito Chers(ères) ami(e)s,

Le froid nous offre les premières gelées, les journées sont plus courtes, les activités au jardin moins nombreuses... nous y sommes, l'hiver s'installe ! Pour nous tous, passionnés de nature, cette saison rime aussi avec le nourrissage des oiseaux : l'occasion de se faire plaisir et d'observer les espèces des mangeoires, qui le reste de l'année, ne s'approchent pas ou peu de nos maisons (grives, troglodytes, mésanges, ...).

En cette saison nous aimons aussi les moments au coin du feu, parfois accompagnés de notre chat blotti dans le canapé. Ce même chat qui observe et s'émerveille devant notre mangeoire !

Vous êtes de plus en plus nombreux à nous solliciter pour essayer de trouver les solutions pour protéger votre mangeoire, votre potager ou un bac à sable, de la venue de votre chat ou de celui du voisin. C'est avec plaisir que nous vous proposons, dans ce bulletin, un dossier spécial pour limiter la prédation des chats domestiques sur la petite faune du jardin. Dans ce numéro, nous vous invitons également à découvrir le rougegorge familier, espèce qui vient surtout en hiver dans nos jardins. Bonne lecture !

Anne-Laure Dugué,
Responsable du programme « Oiseaux en Détresse »

► Retrouvez le portrait de d'Anne-Laure Dugué page 11

► Calendrier du jardinier + jardiner avec la lune

Page 2

► Nichoir semi-ouvert pour rougegorge familier

Page 3

► Actualités

Page 4 - 5

► Dossier spécial : Quand nos amis les chats sont au jardin...

Page 6 - 9

► Témoignages et portrait

Page 10 - 11

► Le réseau des coordinateurs Refuges LPO

Page 12





Le calendrier du jardinier

Hiver 2017



À faire au jardin

- Penser à approvisionner régulièrement les mangeoires, de préférence le matin.
- Par temps de gel, renouveler souvent l'eau des abreuvoirs.
- Planter des arbustes et/ou une haie lorsque la terre n'est pas gelée.
- Tailler le jasmin d'hiver.

À faire au potager (janvier-février-mars)

- Nettoyer les anciens pots de fleurs et les bacs.
- Purger la citerne de récupération d'eau de pluie pour éviter le gel.
- Nettoyer et ranger les outils de jardin.
- Réparer et rentrer les gîtes pour insectes auxiliaires (coccinelles, chrysopes...).
- Planter ail, échalote, oignon ; récolter chicorée sauvage, choux, endive, mâche, panais, poireau, salsifis, topinambour.

À voir

- C'est la saison pour prendre de belles photos de neige et de glace au jardin. Les cristaux dessinent de belles formes géométriques sur les feuilles mortes, les tiges d'ombellifères, les toiles d'araignées... Par grand froid, les oiseaux s'approchent des mangeoires. Gardez une paire de jumelles à portée de main et guettez la venue de l'écureuil roux !

Jardiner avec la lune

Janvier 2017	Février 2017	Mars 2017	Avril 2017
1-9 :	1-5 :	1-4 :	1 :
10-23 :	6-19 :	5-18 :	2-15 :
24-31 :	20-28 :	19-31 :	16-28 :
29-30 :			29-30 :
Jours racines (8-10) (17-20)	Jours racines (5-7) (13-17) (24)	Jours racines (4-6) (13-16) (23) (31)	Jours racines (1-2) (9-12) (20) (28-29)
Jours fruits (7) (14-16) (25-27)	Jours fruits (3-4) (11-12) (21-23)	Jours fruits (3) (10-12) (21-22) (30)	Jours fruits (6-8) (17-19) (26-27)
Jours feuilles (4-6) (13) (23-24) (31)	Jours feuilles (1-2) (9-10) (19-20) (27-28)	Jours feuilles (1-2) (9) (19) (18-20) (27-29)	Jours feuilles (5) (15-16) (23-25)

Idée cuisine

Gratin de courge au fromage (4 pers.)

- 600 g de courge
- 2 œufs frais
- 2 cuillères à soupe de crème fraîche épaisse
- 1 noix de beurre
- 100 g de gruyère râpé
- Sel, poivre, noix de muscade

Faire cuire la ou les courge(s) dans une cocotte. Environ 10 à 15 minutes, car la courge cuit très vite ! Après la cuisson, égoutter la courge afin qu'elle perde toute son eau. Mélanger les œufs, la crème, la moitié du gruyère râpé, le sel, le poivre et une pointe de noix de muscade râpée. Mélanger cette préparation à la courge. Mixer le tout. Verser dans un plat à gratin préalablement beurré et parsemer du reste du gruyère râpé. Faire cuire 30 minutes dans le four à 200°C.



Le rougegorge familier

Voici l'hôte du jardin par excellence ! Le rougegorge familier *Erithacus rubecula* accompagne très souvent le jardinier retournant la terre. Ce passereau, commun dans les jardins, choisit parfois un nichoir semi-ouvert pour installer son nid. Le modèle ci-contre conçu par la LPO est particulièrement adapté au rougegorge.

• Où vit-t-il ?

Le rougegorge familier se rencontre presque partout en France, dans les bois de feuillus, de conifères ou mixtes, les taillis, les bosquets, les parcs et les jardins. Sa population en France compte plusieurs millions d'individus.

• Nourriture

Au menu du rougegorge figurent, les lombrics, les cloportes, les mille-pattes, les araignées et petits escargots. Également, quelques petites baies durant la mauvaise saison : mûres, myrtilles, sureau, if, lierre, fusain, aubépine...

• Reproduction

Le nid volumineux est placé à faible hauteur, dans un trou de mur, une haie, une anfractuosité de cabanon de jardin, etc., toujours près du sol. Il est constitué d'un amas de mousses, de feuilles mortes, de brins d'herbes et de lichens. La femelle pond 5 à 6 œufs blancs entre les mois d'avril et juin. Les juvéniles sont marron foncé, sans orange sur la gorge, jusqu'à la mue de fin d'été.

Idée aménagement



Nichoir semi-ouvert LPO pour rougegorge familier

Nichoir en mélèze d'Auvergne imputrescible. Ce nichoir peut s'ouvrir par le devant pour un nettoyage facile. Chaque année, le nid de mousses, de plumes et de feuilles doit être retiré. Il doit être placé entre 1,60 et 2 m de haut, si possible le long d'un mur portant un lierre, une glycine ou une clématite (le rougegorge aime la végétation touffue !), le trou d'envol restant libre d'accès (pas de branche devant !). Nichoir fabriqué par un ESAT (Établissement et Service d'Aide par le Travail).

Dimensions : 27x13,5x13,5 cm.
Prix boutique LPO : 20,80 €

Disponible
à la boutique LPO :
lpo-boutique.com





BirdLab : première expérience de sciences participatives associant observations et jeu sur smartphone

C'est la troisième année de l'opération BirdLab qui consiste à collecter des informations sur les comportements de nourrissage hivernal des oiseaux à partir de smartphone.

Cette expérience scientifique est conduite par le programme Vigie-Nature du Muséum national d'histoire naturelle et la LPO. Les informations sur le nourrissage des oiseaux sont collectées entre le **15 novembre 2016 et le 31 mars 2017**.

Rendez-vous sur <http://vigienature.mnhn.fr/vigie-manip/birdlab>



Dans votre agenda

Comptage hivernal des oiseaux des jardins

28-29 janvier 2017

Prenez 1 heure de votre temps pour recenser les oiseaux de votre jardin, cour, terrasse ou balcon, soit le samedi, soit le dimanche. Les observations, qui serviront la LPO à mieux connaître les populations d'oiseaux communs, doivent être saisies sur le site national : www.oiseauxdesjardins.fr. La prochaine session de comptage aura lieu les 27 et 28 mai 2017.

Contact : marjorie.poitevin@lpo.fr



Festival de l'oiseau et de la nature

8 au 17 avril 2017

Venez découvrir la 27^e édition du festival de l'oiseau en Baie de Somme (Picardie). www.festival-oiseau-nature.com

Festival Nature Ain

12 au 14 mai 2017

5^{ème} édition du Festival Nature Ain à Hauteville-Lompnes (centre ville) avec deux espaces dédiés à la photo nature, des films, des documentaires et de nombreux exposants.

<http://festival-nature-ain.fr/>

Semaine sans pesticides

20 au 30 mars 2017

Partout en France, cette opération nationale et internationale annuelle, ouverte à tous, vise à promouvoir les alternatives aux pesticides. Plusieurs centaines d'événements ! En tant que propriétaire de Refuge LPO, vous pouvez participer à cette opération en ouvrant et/ou proposant des animations dans votre jardin.

www.semaine-sans-pesticides.fr
contact@semaine-sans-pesticides.fr



Fête de la nature 2017

17-21 mai 2017

Thème de l'année : les « Supers-pouvoirs de la nature ». Pour cette 11^{ème} édition, des centaines d'animations auront lieu partout en France. Cet événement, soutenu par la LPO, est l'occasion pour vous, les Biodiv'acteurs, de faire connaître votre engagement pour la nature en ouvrant votre refuge à la visite et en inscrivant l'évènement sur www.fetedelanature.com

Autres

Enquête « Devine qui vient nicher chez moi ? »

L'enquête 2016 est clôturée depuis le 30 septembre 2016 et vos observations sont en cours d'analyse par le service Études et recherches de la LPO. Les premiers chiffres sont encourageants car vous étiez 1044 à avoir contribué pour 1418 réponses reçues au final. Bravo à tous, c'est plus qu'en 2015 (485 réponses) !

Nouveau cahier technique de la FCPN

Le nouveau cahier technique de la Fédération connaître et protéger la nature (FCPN) permet de savoir comment animer un club nature : Comment créer, animer et gérer un club nature ? Toutes les astuces et conseils pour vous lancer dans l'aventure avec ce nouveau Cahier Technique qui vous guidera dans votre projet. A commander à La Maison des CPN www.fcfn.org

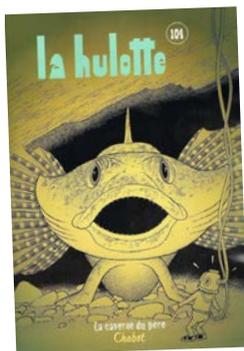


Collecte de pesticides Botanic ®

Les deux prochains week-end de collectes de pesticides auront lieu les 24-25 mars et les 31 mars et 1er avril 2017. Botanic propose aux jardiniers amateurs de rapporter les produits phytosanitaires dans les jardinerias Botanic. La dernière campagne d'automne 2016 a permis de récolter 6 tonnes de produits ! Plus d'info sur www.botanic.com

Émission radio Curieux de Nature

Retrouvez Allain Bougrain Dubourg, président de la LPO, tous les dimanches matins à 7h54 sur France Inter dans la chronique « Curieux de Nature ». www.franceinter.fr/emissions/curieux-de-nature



Journal la Hulotte

Le n° 104 du journal « la Hulotte » est paru ! 40 pages et 129 magnifiques dessins, consacrés au Chabot ! Il vit dans le tout petit ruisseau, à deux pas de chez vous : bien rares sont ceux qui l'ont vu. Parfois il pousse des cris



16 000

Merci de la part des équipes Refuges LPO

— mais personne ne les entend. Tout au fond de l'eau, il possède une petite maisonnette où il se planque pendant la journée. En lisant le dernier numéro de la Hulotte vous allez constater qu'il s'en passe parfois des drôles dans la caverne du père Chabot ! Disponible sur abonnement uniquement auprès de la Hulotte <http://lahulotte.fr/>

Juridique



Nouveau panneau « chasse interdite »

Lorsque votre terrain Refuge est officiellement sorti de l'ACCA (Association communale de chasse agréée) ou bien d'une Société de chasse, vous avez l'obligation de matérialiser l'interdiction de chasser. La LPO vous propose son nouveau panneau « Chasse interdite », aux couleurs des Refuges LPO.

Vous pouvez commander votre panneau « chasse interdite » auprès du service Refuges : refuges@lpo.fr / LPO – service Refuges – CS 90263 – 17305 Rochefort cedex.

Coût du panneau : 8,50 € + 3,50 € de frais de port jusqu'à 10 panneaux (6 €/panneau si + de 10)

Facebook Refuges LPO

La page facebook Refuges LPO rassemble désormais plus de 16 000 fans ! Cette page connaît un nouveau dynamisme depuis le 1er janvier 2015 avec une moyenne de 4 à 6 publications par semaine. Merci à tous de votre contribution. Prochain défi à atteindre = 20 000 fans ! Nous comptons sur vous pour partager cette page avec vos amis. Rejoignez-nous et suivez toute l'actu des Refuges sur cette page !



Le Baromètre des Refuges au 1^{er} janvier 2017

- ~ 21 357 refuges au total
- ~ 480 Refuges balcon
- ~ 1 381 établissements
- ~ 291 collectivités
- ~ 131 entreprises
- ~ 38 000 ha de terrain préservé



Pense-bête Refuges



Pigeon de ville © N. Macaire

C'est la saison de nourrir les oiseaux du jardin ! La LPO conseille de pratiquer le nourrissage hivernal de mi-novembre à fin mars.

Attention de ne pas disposer la nourriture directement au sol, afin de limiter l'accès aux rongeurs (rats, mulots) ainsi qu'aux pigeons de ville *Columba livia domestica* dont le nourrissage est souvent interdit par arrêté préfectoral.

La LPO conseille d'utiliser un distributeur automatique de graines ou bien de disposer la nourriture sur une mangeoire table, sur pieds.

Quand nos amis les chats sortent au jardin...

*Dossier
spécial*

Chat © M. D. Provost

Le chat domestique est l'animal préféré des Français, comme en témoignent les chiffres. Il est notamment apprécié pour son autonomie. Cette dernière se traduit bien souvent dans les faits par une semi-liberté souvent dommageable à la petite faune. Car le chat se révèle être un prédateur, non seulement des oiseaux, mais des insectes, reptiles et micro mammifères.

Ce dossier présente les résultats d'une expérimentation concrète de différentes mesures de préventions conduite par la LPO avec des volontaires.

Des animaux de compagnie appréciés, mais aussi prédateurs !

Chaque petit félin tue un nombre variable de proies, certains étant plus « efficaces » que d'autres.

Selon les études, on estime que des millions d'oiseaux sont tués, chaque année, par les chats domestiques : 500 millions aux États-Unis, plus de 27 millions en Grande-Bretagne, et 75 millions en France. Bien que ces chiffres soient basés sur des extrapolations, l'impact considérable de la prédation de nos chats est incontestable.

L'accroissement des densités de populations peut causer des problèmes, notamment dans les zones semi-urbaines où la faune est déjà fragilisée. Ainsi, cette incidence s'ajoute aux autres facteurs influant sur la raréfaction de la biodiversité à l'échelle mondiale comme la perte d'habitats, les pollutions diverses, etc.

Le saviez-vous ?

Selon les années, entre 8 et 10% des animaux blessés accueillis dans les centres LPO, ont été victimes de la prédation d'un chat.



Photo réalisée dans le cadre de l'étude LPO sur la prédation des chats domestiques

Une étude sur les moyens de prévention

Pour la LPO, la présence des chats domestiques ne doit pas se faire au détriment de la petite faune sauvage. Les chats sont des prédateurs qui peuvent, dans un espace restreint comme un jardin ou un square de petite taille, limiter grandement la présence et le succès de reproduction notamment des petits passereaux nichant à faible hauteur.

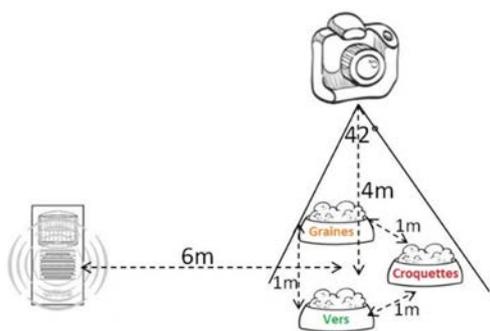
C'est pourquoi, en 2016, la LPO a lancé une étude sur la prédation des chats domestiques sur la petite

<i>Les chats</i>	<i>Définitions</i>	<i>Populations</i>
<i>Chats domestiques identifiés</i>	<i>Chats vivant dans les foyers français</i>	<i>Près de 13 millions d'individus</i>
<i>Chats errants</i>	<i>Chats libres mais toujours nourris par l'homme</i>	<i>Estimés entre 8 et 10 millions</i>
<i>Chats harets (ou population férale)</i>	<i>Chats retournés à l'état sauvage et se reproduisant librement.</i>	<i>Pas de donnée à l'échelle nationale</i>

faune : recensement des moyens de prévention, synthèse des connaissances sur les actions préventives existant à l'échelle mondiale, exploration des méthodes complémentaires, et enfin comparaison de leur efficacité. 40 propriétaires de jardins se sont portés volontaires pour participer à l'un des deux tests réalisés par la LPO, pendant une période de deux mois.

Premier test : mesurer l'impact d'un dispositif à ultrasons sur les chats et la petite faune du jardin

Ce premier test a été réalisé chez une trentaine de volontaires ayant des chats présents sur leur terrain, mais ne leur appartenant pas. La LPO a installé un dispositif à ultrasons, appelé « Catwatch », des appâts (graines, croquettes pour chats, fruits secs, vers de farine) et un piège-photos. L'objectif était de mesurer l'impact de l'activité du dispositif à ultrasons, sur la fréquence de pénétration des chats dans la zone couverte et sur la petite faune du jardin.



Le saviez-vous ?

Cette étude a également démontré que lorsque les chats sont moins présents autour des mangeoires, alors, le nombre d'oiseaux comme celui des hérissons (qui raffolent des restes de graines de tournesol !) est beaucoup plus conséquent.

Conclusions du test

Le « Catwatch » est efficace pour empêcher les chats d'accéder à une zone donnée : ils sont moins nombreux et la durée de présence est moins importante. Malheureusement, le dispositif a aussi un impact sur les renards et les rongeurs : une diminution de leur présence est observée.



Photo réalisée par le piège

Second test : installer des aménagements au jardin pouvant empêcher/diminuer l'accès de certaines zones aux chats

Le second test a été mené auprès d'une dizaine de propriétaires de chat, plutôt chasseur, vivant à l'extérieur dans un jardin aménagé d'une mangeoire. La LPO a souhaité tester, sur une période de 40 jours, l'efficacité du tapis à trous, des plantes répulsives (*Coleus canina*) et d'un répulsif « maison » biologique. La présence et le comportement du chat ont été mesurés par un piège-caméra. Il en est de même pour les aménagements testés.

Conclusions du test

Les trois méthodes testées sont efficaces pour diminuer la prédation et le temps d'exploration des chats autour de la mangeoire. Le répulsif « maison », semble néanmoins le plus efficace pour empêcher les chats d'accéder à cette zone restreinte.



Coleus canina, plantes répulsives

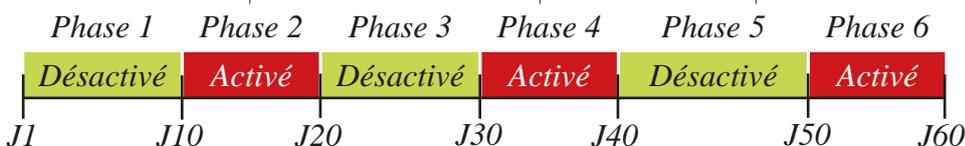


Tapis à trous installé au pied de la mangeoire

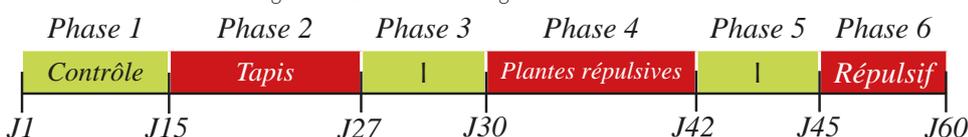


Répulsif « maison » bio : eau, jus de citron et huile essentielle d'eucalyptus

Protocole du test d'un dispositif à ultrasons : alternance de phase d'activation du dispositif



Protocole du test des aménagements autour de la mangeoire



Solutions de prévention

Que vous soyez propriétaire d'un chat ou que vous ayez la visite de celui (ou de ceux) du voisin, sachez qu'il existe de nombreuses astuces afin de réduire l'impact des chats sur leur environnement. Aucune ne supprimera totalement le risque, mais le cumul des solutions contribuera grandement à éviter que votre jardin devienne un guet-apens pour les petits animaux ! En voici quelques-unes :

Mieux connaître son chat et ses habitudes

Jouez avec lui.

Le stimuler avec des jeux, de l'attention. Si ce n'est pas le cas, vos compagnons vont s'ennuyer et risquent de manifester des moments d'agressivité, notamment à l'aube et au crépuscule, quand l'activité prédatrice est maximale.



Photo réalisée dans le cadre de l'étude LPO sur la prédation des chats domestiques

- **Gardez autant que possible votre chat à l'intérieur, notamment aux périodes de l'année et de la journée les plus sensibles : envol des jeunes, crépuscule...** Cela permet aux animaux de se nourrir quand les jeunes oiseaux sortent du nid ou que les conditions sont rudes, après un épisode prolongé de froid ou de pluie.



Limiter ou interdire l'accès à une zone restreinte

Pour les personnes gênées par des chats du voisinage, ou pour les propriétaires qui souhaitent rendre des espaces sensibles inaccessibles aux chats, il existe de nombreux moyens de prévention permettant de limiter, voire d'interdire, l'accès à une zone déterminée (mangeoire, potager, bac à sable des enfants, jardinières de fleurs...).

L'objectif ici sera d'installer des dispositifs empêchant les chats de pénétrer, de s'asseoir ou même de faire leurs besoins.

- **Disposer un « Stop-minou »** pour empêcher les chats (et autres prédateurs) d'accéder à des endroits sensibles. Il s'agit d'une mini-herse mobile, réglable par un système de maillons indépendants, à disposer sur un élément vertical.

- **Installez un tapis à trous (grille plastique hérissée de picots)** sensé dissuader les chats et les chiens de s'installer dans une zone et de creuser la terre. Sa taille est à adapter au site à protéger. Les chats sont malins et agiles, aussi n'hésitez pas à mettre au moins 50 cm de largeur. Pour protéger votre potager vous pouvez utiliser et disposez **à même le sol, du grillage dit « à poules » ou quadriller la zone avec des tiges de rosiers (ou d'épineux)** en nombre suffisant pour déranger les chats qui n'aiment pas marcher sur certains matériaux...

- **Testez des répulsifs biologiques et sans danger, destinés aux chats.** Ces répulsifs sous forme de poudre ou de liquide peuvent être utilisés pour repousser les chats. Il existe des recettes pour fabriquer soit même des répulsifs à base d'ingrédients naturels censés éloigner les chats.

- **Installez un dispositif à ultrasons du type « catwatch ».** Ce système fonctionne avec l'émission d'ultrasons et se déclenche grâce à un détecteur à infra-rouges par le mouvement et la chaleur corporelle des chats lorsqu'ils pénètrent dans la

Testé pour vous !

Mélangez un litre d'eau avec 10 gouttes de jus de citron et 20 gouttes d'huile essentielle d'eucalyptus. Conditionnez le tout dans un vaporisateur d'un litre vendu dans le commerce. À pulvériser quotidiennement, sur les zones à protéger.

surface couverte. Il détecte les allers et venues d'un chat dans un rayon jusqu'à 12 mètres (surface maximum couverte d'environ 150 m²). L'effet dissuasif des ultrasons (généralement non perceptibles pour l'homme) se renforce avec le temps sur les chats, qui prendront l'habitude de ne plus fréquenter la zone couverte. Ce système est recommandé par la RSPB (homologue anglais de la LPO), au terme de 2 années de tests dans 150 jardins et par la LPO suite à l'étude ici présentée (test n°1).

Attention,

il existe de plus en plus d'appareils à ultrasons dans le commerce mais un seul a été étudié : Catwach. Tous n'émettent pas la même fréquence et peuvent ne pas avoir le même effet sur les espèces que vous considérez comme indésirables. À ce jour, nous ne connaissons pas l'impact de ces dispositifs sur certaines espèces comme les chauves-souris.

- **Installez des jets d'eau à détection de mouvement.** Ils repousseront les chats de la zone couverte par ce dispositif. C'est très efficace... mais le jet peut se déclencher à l'occasion de votre passage !



Observez votre jardin et les chats qui le fréquentent avant d'installer des aménagements pour la faune

Les chats ont souvent des endroits favoris pour se reposer ou des terrains de chasse... et d'autres secteurs du jardin qu'ils ne fréquentent pas ou très peu : ce sont les emplacements à privilégier pour les aménagements d'accueil de la petite faune au jardin. Néanmoins, quelques règles doivent être respectées.

- Favorisez un jardin naturel et créez un couvert végétal avec des espèces indigènes dans lesquelles la petite faune pourra se réfugier. Ne tondez pas votre pelouse à ras et laissez un endroit de couvert végétal "haut" notamment au printemps. Pensez aussi à planter des haies et des buissons épineux. Ces zones de refuge offrent des ressources alimentaires variées pour la petite faune et peuvent aussi apporter un abri à une grande diversité d'animaux : rainette verte, orvet fragile, lézard des murailles, criquets et sauterelles...

- Placez les mangeoires dans un endroit dégagé et en hauteur qui permet aux oiseaux d'avoir une grande visibilité sur les alentours, loin des

postes d'affût des chats. Il est important de disposer la nourriture à un endroit accessible aux seuls oiseaux, dans l'idéal, suspendue à une branche ou sur un poteau, mais jamais directement au sol.

- Placez les nichoirs hors de portée des chats, à partir d'1,5 à 2 mètres au-dessus du sol. Lorsqu'ils sont installés contre des troncs d'arbres, il est important d'éviter la proximité des branches latérales sur lesquelles le chat pourrait prendre appui. Les nichoirs à balcon protègent mieux que les nichoirs qui proposent un reposoir près du trou d'envol. Le toit du nichoir doit être incliné pour que les chats ne puissent y trouver de prise.

Isabelle Luneau
et Anne-Laure Dugué

Le saviez-vous ?

Certains chats sont de très bons grimpeurs ! Les mangeoires sur piquet peuvent être protégées en plaçant une entrave.



Photo réalisée dans le cadre de l'étude LPO sur la prédation des chats domestiques

PARTENAIRES



S
F
E
P
M



Muséum
national
d'Histoire
naturelle

Depuis 2015, un programme « chat domestique et biodiversité » est porté par le **Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN)** et la **Société Française pour l'Étude et la Protection des Mammifères (SFEPM)**.

Vous aussi, vous pouvez participer :
<http://www.chat-biodiversite.fr/>

MARS

petcare

Mars Petcare France qui développe et commercialise des aliments pour animaux de compagnie soutient la LPO dans ses actions menées (études, sensibilisation) sur les chats domestiques et la petite faune sauvage afin de « donner les moyens de prévention à la prédation aux propriétaires qui le souhaitent . »

GUIDES-LIVRES

Petite bibliographie sur les chats au jardin

- **Faut-il enfermer les chats ?** – Durand Th. (2016) – Le Point
http://www.lepoint.fr/environnement/faut-il-enfermer-les-chats-21-09-2016-2070220_1927.php
- **Chats et oiseaux** – Fiche technique Refuges LPO – Macaire N. (2004) – Éditions LPO.

Documentaire

- **The Messenger, le silence des oiseaux** – Rynard S. (2015) – 2x43 min diffusé sur Arte
DVD disponible à la boutique LPO.

L'ACTION VOUS BOTTE ?

FONCEZ !

DÉCOUVREZ 16 FAÇONS DE PASSER À L'ACTION SUR LPO.FR



N'hésitez plus, devenez
BIODIV'ACTEUR
en mode terrain !



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ

Rougegorge familier



Tourterelle turque



Pinsons des arbres

Refuge LPO dans le Vaucluse

La défense de la nature commence devant sa porte ! Je pense que l'élément essentiel de la défense de la nature se situe au niveau de chaque citoyen. C'est par des gestes simples, ordinaires et répétés, loin de toute publicité, que l'on peut fonder quelque chose de formidable. Parisien d'origine, cela fait bientôt trente-cinq ans que je vis dans le Vaucluse à Entraigues sur la Sorgue. J'ai personnellement créé un Refuge LPO de 2 400 m² en septembre 2015. Absolument indifférent à la nature durant mes jeunes années, j'ai en effet connu une véritable révélation à la suite de plusieurs voyages à Madagascar. En rentrant en métropole, je me suis demandé si notre pays pouvait connaître une biodiversité aussi luxuriante : ce fut le début de mon travail d'autodidacte et de photographe !

A travers les livres et les échanges avec d'autres passionnés, j'ai eu la surprise de découvrir une biodiversité riche et variée. J'ai pu voir que les oiseaux du jardin n'ont rien à envier aux espèces exotiques : chardonnerets élégants, rougegorge familier, mésanges, pinson du nord, verdier d'Europe, tous arborent des couleurs chatoyantes ! Certaines, proches de l'exotisme des pays chauds. Il n'est donc pas nécessaire d'aller à l'autre bout du monde pour observer la biodiversité car celle-ci se trouve à votre porte !

Texte et photos © Christophe Guay



Huppe faciée



Pic vert



Interview d'Anne-Laure Dugué
Responsable du programme
« Oiseaux en détresse » à la LPO France.

Depuis quand travailles-tu à la LPO France et comment es-tu arrivée ici ?

Je suis arrivée en janvier 2000, suite à la marée noire de l'*Erika* où j'ai été bénévole au centre de soin de Lorient. Ensuite j'ai signé plusieurs contrats puis ai rejoint l'équipe de la Station ornithologique LPO de l'île grande. J'ai pris mes fonctions à Rochefort en 2001.

Quelles sont tes principales missions à la LPO France ?

En tant que responsable du programme Oiseaux en détresse, mes principales missions sont d'animer le réseau faune en détresse puis d'organiser la LPO en cas de crise majeure (tempête, marée noire...) avec gestion des UMS (unités mobiles de soin). Je travaille également sur des projets en lien avec la thématique des centres de soin.

Qu'est-ce qui te passionne le plus dans tes missions ?

Le fait de rencontrer beaucoup de personnes différentes de tous les horizons.

Peux-tu nous raconter une anecdote qui t'a marquée à la LPO, ou qui te tient à cœur ?

En 2001, au moment du « *levoli Sun* », bateau à l'origine d'une pollution chimique, les oiseaux marins ont été pris comme indicateurs de la qualité de l'eau. J'ai été impressionnée d'intégrer la cellule de crise à la préfecture maritime de Cherbourg.

"Une question, un conseil sur votre refuge ? vous pouvez nous contacter au 05 46 82 12 34 ou sur refuges@lpo.fr"

Ce bulletin vous a plu ? Faites-le nous savoir sur refuges@lpo.fr ou facebook Refuges.

Et retrouvez chaque trimestre une foule de trucs et d'astuces sur le jardinage bio, vos témoignages, des aménagements pour les hôtes de votre jardin, tout cela pour 10 €/ an seulement !

Ce bulletin est votre dernier numéro ? Réabonnez-vous à l'aide du coupon-réponse ci-joint, fourni avec la lettre de rappel.

À retourner accompagné de votre règlement de 10 € à :

LPO – Service Refuges – Fonderies Royales
CS 90263 – 17305 ROCHEFORT CEDEX. Merci !

Étonnants animaux



Abeille © A. Bovard

8 000 Tonnes est la quantité de miel produite en 2016 par les abeilles en France. C'est moitié moins qu'en 2015 ! Une météo peu favorable (pluies), la diminution des cultures de colza et de tournesol, l'effet de certains pesticides et des prédateurs plus nombreux, comme le frelon asiatique *Vespa velutina*, expliquent le phénomène.



Méduse © Pixabay

90 % des 2 500 espèces de méduses connues sur Terre ne dépassent pas la taille du pouce humain à l'état adulte.



Sterne pierregarin © O. Simon

1 sur 3 est le taux de réussite des plongeurs effectués par la sterne pierregarin *Sterna hirundo* quand elle pêche les poissons.



Le réseau des coordinateurs Refuges LPO

ASSOCIATIONS LOCALES RÉGIONALES

LPO Alsace (67-68)

Laurent WAEFFLER
Tél. : 03 88 22 07 35

LPO Aquitaine (24-33-40-47-64)

Isabelle THIBERVILLE
Philippe GERMAIN (Sud Aqu.)
Tél. : 06 67 35 33 27

LPO Auvergne (03-15-43-63)

Stéphanie BESSE (Auvergne)
Tél. : 04 73 36 39 79
Patricia GODE (Allier - 03)
Tél. : 04 70 05 36 70
Léonard GUILLOUX (Cantal - 15)
Tél. : 06 78 00 17 10
Maurice MAURIN (Haute-Loire - 43)
Tél. : 04 71 03 40 84
René AURIER (Puy de Dôme - 63)
Tél. : 06 76 35 39 71

LPO Champagne-Ardenne (08-10-51-52)

Julia D'ORCHYMONT
Tél. : 03 26 72 54 47

LPO Franche-Comté (25-70-39-90) Contacter le siège social

Tél. : 03 81 50 43 10

LPO Normandie (14-27-50-61-76)

Agnès GREGE
Tél. : 02 35 03 08 26

LPO PACA

Contactez le siège social
au 04 94 12 79 52
pour connaître votre
coordinateur local

ASSOCIATIONS LOCALES DÉPARTEMENTALES

LPO Ain (01)

Pierre MASSET
Tél. : 06 84 78 21 51

LPO Anjou (49)

Anne BREMBERG
Tél. : 02 41 86 73 88

LPO Aude (11)

Thierry RUTKOWSKI
Tél. : 04 68 69 83 93

LPO Ardèche (07)

Nicolas DUROURE
Tél. : 04 75 30 35 75

LPO Aveyron (12-48)

Nicolas BIDRON
Tél. : 05 65 42 94 48

LPO Corrèze (19)

Maurice BESLOU
Tél. : 05 55 27 05 17

LPO Côte d'or (21)

Vincent MILARET
Tél. : 03 80 56 27 02

LPO Drôme (26)

Tél. : 04 75 57 32 39

LPO Haute-Savoie (74)

Anne DEJEAN
Tél. : 04 50 27 17 74

LPO Hérault

Valérian TABARD
04 67 78 76 24

LPO Ile-et-Vilaine (35)

Sébastien GERVAISE
Tél. : 02 99 27 21 13

LPO Isère (38)

Gérard CAPELLI
Tél. : 04 76 51 78 03

LPO Loire (42)

Véronique GUILLAUME
Tél. : 04 77 41 46 90

LPO Loire-Atlantique (44)

Tél. : 02 51 82 02 97

LPO Lot (46)

Christine COUTAREL
Tél. : 05 65 27 16 97

LPO Meurthe-et-Moselle (54)

Françoise GAUTIER
Tél. : 06 26 94 97 99

LPO Moselle (57)

Anne-Marie GELMETTI
Tél. : 03 82 58 53 94

LPO Nièvre (58)

nievre@lpo.fr

LPO Nord (59)

Jacques LEFEBVRE
Tél. : 06 50 10 83 63

LPO Pas de Calais (62)

Annick BRÉFORT
Tél. : 06 09 12 45 78

LPO Rhône (69)

Fabien DUBOIS
Tél. : 04 72 77 19 85

LPO Sarthe (72)

Elodie PEREZ
Tél. : 02 43 85 96 65

LPO Savoie (73)

Caroline DRUESNE
Tél. : 09 52 52 30 52

LPO Tarn (81)

Evelyne HABER
Tél. : 05 63 40 60 01

LPO Touraine (37)

Jean-Michel FEUILLET
Tél. : 02 47 51 81 84

LPO Vendée (85)

Amandine BRUGNEAUX
Tél. : 02 51 46 21 91

LPO Vienne (86)

Hélène BROUCKE
Tél. : 05 49 88 55 22

LPO Yonne (89)

Alain MARTAUD
Tél. : 03 86 43 72 40

LPO Finistère (29)

Gilles PENNEG
finistere@lpo.fr

LPO Loir-et-Cher (41)

Jean-François NEAU
Tél. : 02 54 42 30 42

LPO Haute-Garonne (31)

Magalie POUYET
haute-garonne@lpo.fr

LPO Meuse (55)

Dominique LANDRAGIN
Tél. : 06 83 29 25 47

LPO Morbihan (56)

Tél. : 06 25 58 17 39

LPO Oise (60)

Hervé MOUGET
Tél. : 07 86 86 80 06

ANTENNES

LPO Brenne (36)

Tony WILLIAMS
Tél. : 02 54 28 11 04

Station LPO Ile Grande (22)

Gilles BENTZ
Tél. : 02 96 91 91 40

LPO Ile-de-France

Léa CHARIOL
Tél. : 01 53 58 58 38

LPO Grands Causses

Raphaël NEOUZE
Tél. : 05 65 62 61 40

GROUPES

LPO Aisne (02)

Simone CONRAD
Tél. : 06 72 43 61 32

LPO Charente-Maritime (17)

Lucie LANGLADE
Tél. : 05 46 50 92 21

LPO Cher (18)

Dominique NOPPE
02 48 65 85 44

**Proposez
vos articles,
faites-nous part
de votre actualité :
refuges@lpo.fr**

"Refuges LPO est un agrément accordé par la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) à tout propriétaire qui s'engage à agir en faveur de la nature de proximité. Le premier Refuge LPO fut créé en 1921. Depuis, le réseau s'est considérablement agrandi grâce aux nombreux bénévoles passionnés par les jardins naturels. De 2 500 Refuges en 1998, le réseau en compte 20 000 aujourd'hui, ce qui représente une superficie d'environ 38 000 hectares ! Pour aller plus loin dans votre démarche, la LPO vous donne rendez-vous en ligne sur Mon Espace LPO (<http://monespace.lpo.fr>) où vous trouverez de multiples informations, actualités, forum, et bien plus encore !".



Avec Ecofolio
tous les papiers
se recyclent.

Le programme Refuge est soutenu par :



Bulletin édité par la LPO réservé aux propriétaires de Refuges LPO abonnés
LPO • Fonderies Royales • CS 90263 • 17305 ROCHEFORT CEDEX
Tél 05 46 82 12 34 • Fax 05 46 83 95 86 • Site internet : www.lpo.fr • Mail : lpo@lpo.fr

Directeur de la publication : Allain Bougrain Dubourg
Rédaction : Nicolas Macaire - LPO - Ont contribué à ce numéro : Stéphanie Berens, Roxane Bernel, Anne-Laure Dugué, Isabelle Luneau, Christophe Guay © photos : Fotolia
Illustrations : A. Barreau - Graphisme / Mise en page : Antoine Barreau, Fabien Ratelet - Service Éditions LPO © 2016 - ED1612002FR
ISSN 2105-7397 - Trimestriel - Dépôt légal janvier 2017
Impression : Imprimé avec des encres végétales sur Cyclus Print. Imprimerie Lagarde - 17 Saujon - Imprim' Vert. Tous droits réservés.



**AGIR pour la
BIODIVERSITÉ**